

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2007

Séance du 1^{er} mars 2007

CG 07/1^{ère}/III-06

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'EDUCATION

Le secteur de l'Education est l'un des domaines prioritaires de notre Assemblée en raison d'une part, des compétences obligatoires qui nous incombent en la matière en direction des collèges et, d'autre part, des actions qualitatives que nous avons souhaité initier dès 1986 en faveur de l'ensemble des jeunes tarn-et-garonnais.

Le présent rapport traite donc exclusivement des politiques spécifiques que le Conseil Général a engagées en direction des divers partenaires impliqués -à quelque niveau que ce soit- dans le cursus scolaire des élèves du département. Il s'agit :

• **des communes :**

- aide à la construction, à l'aménagement et aux grosses réparations des structures du 1^{er} degré,
- aide au développement de l'enseignement spécialisé et du réseau scolaire en milieu rural,
- aide à la formation ou à la mise à niveau de proximité,
- mise à disposition de bâtiments démontables,
- aide à l'implantation et au développement des technologies d'information et de communication dans les établissements scolaires du 1^{er} degré ;

• **des établissements scolaires :**

- organisation de classes de découverte, de séjours éducatifs et linguistiques,
- aide au développement des nouvelles technologies d'information et de communication pour l'éducation en faveur des collèges ;

- **enfin des familles :**

- aide aux familles les plus défavorisées pour l'envoi des enfants en classes de découverte et séjours éducatifs ou linguistiques.

Avant d'examiner mes propositions budgétaires pour l'exercice 2007, je vous propose :

1°) de prendre connaissance du bilan chiffré de ces politiques pour l'année 2006,

2°) d'examiner, en ce qui concerne l'attribution des subventions aux communes :

- le récapitulatif chiffré, établi par canton sur la période de 1986 à 2006, des sommes allouées au titre de nos participations aux aménagements (**liste A**), grosses réparations (**liste B**) et constructions (**liste C**) réalisés dans les locaux scolaires du 1^{er} degré,

- et le nombre des dossiers traités, établi par type de locaux subventionnés au même titre.

BILAN DÉTAILLÉ 2006

I - FONCTIONNEMENT

Article 656811 – sous-fonction 28

Développement du réseau scolaire en milieu rural :

Aide au développement du réseau scolaire en milieu rural **17 767 €**
(Subventions aux projets des bassins d'écoles)

Articles 656812 – sous-fonction 21 et 657371 - sous-fonction 221

**Subventions aux écoles et collèges de l'enseignement public
et privé pour l'organisation de classes de découverte,
séjours éducatifs et linguistiques et aides aux familles
défavorisées315 950 €**

- Ecoles :147 886 €

- Collèges :168 064 €

II - INVESTISSEMENT

A - Equipement

Article 20431 – sous-fonction 221

Subventions versées aux collèges pour l'aide à l'implantation
ou au développement des Technologies d'Information et de
Communication pour l'Education (T.I.C.E.) **30 490 €**

Article 204144 – sous-fonction 21

Subventions versées aux communes ou structures intercommunales
pour l'aide à l'implantation et au développement des Technologies
d'Information et de Communication pour l'Education **2 826 €**

B - Aménagement, Travaux et Constructions

Article 204146 – sous-fonction 21 - Liste A

Subventions allouées aux communes pour aménagements de
locaux scolaires du 1^{er} degré
Total des engagements **268 755 €**

Article 204145 – sous-fonction 21 - Liste B

Subventions allouées aux communes pour grosses réparations
aux bâtiments scolaires du 1^{er} degré
Total des engagements **211 803 €**

Article 204147 – sous-fonction 21 - Liste C

Subventions allouées aux communes pour constructions de
bâtiments scolaires du 1^{er} degré
Total des engagements en capital **701 050 €**
Total des engagements en annuités **1 421 868 €**

L'ensemble de ces engagements, **2 970 509 €**, démontre l'effort important
consenti par le Conseil Général sur une **compétence facultative** pour, d'une part,
moderniser le secteur éducatif de notre département et, d'autre part, accompagner les
zones en fort accroissement démographique.



PROPOSITIONS 2007

I - FONCTIONNEMENT

Article 656811 - sous-fonction 28.....Néant

Politique d'aide au développement du réseau scolaire en milieu rural

Chaque année, notre Assemblée allouait aux associations gestionnaires des Bassins d'écoles une somme de 22 867 € pour l'organisation d'activités pédagogiques entre les écoles du bassin.

Dans le cadre de la carte scolaire de 2005, **les postes de maître animateur de bassin ont été supprimés**. En effet, le bilan établi par les services de l'Inspection Académique montre qu'aucune amélioration des acquis scolaires n'a été constatée et que les activités offertes ont conduit à une réduction des temps pédagogiques d'apprentissages scolaires.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les associations pour mettre en oeuvre leurs projets sans l'appui des maîtres animateurs de bassins, je vous propose de suspendre temporairement cette politique.

**Article 656812 – sous-fonction 21
et Article 657371 – sous-fonction 221200 000 €**

Subventions aux écoles et collèges de l'enseignement public et privé pour l'organisation de classes de découverte, séjours éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées.

Les nouvelles dispositions de l'acte II de la décentralisation (loi du 13 Août 2004) conférant aux départements de nouvelles compétences en matière d'éducation, à savoir :

- transfert des biens immobiliers des collèges,
- élaboration de la carte des secteurs des collèges,
- transfert de la partie de la contribution forfaitaire due aux classes des collèges privés,
- transfert des Techniciens, Ouvriers et de Service,

nous avons été amenés, après avis favorable de la 3^{ème} Commission, à modifier, lors de notre Décision Modificative n° 2 de 2005, notre politique relative aux classes de découverte, séjours éducatifs et linguistiques.

A cette occasion, il a été décidé d'appliquer, **dès la rentrée de septembre 2006, les nouveaux critères d'attribution et tarifs.**

Je vous propose donc, lors de la présente réunion, de ratifier l'inscription d'un crédit de paiement de 200 000 € qui sera, le cas échéant, ajusté en fonction des séjours effectivement réalisés, lors des réunions de 2007 consacrées au vote des décisions budgétaires modificatives selon la ventilation suivante :

- Article 656812 – sous-fonction 21 : écoles publiques et privées 100 000 €
- Article 657371 – sous-fonction 221 : collèges publics et privés 100 000 €

II - INVESTISSEMENT

A - Equipement

Article 20431 – sous-fonction 221 30 490 €

Subventions versées aux collèges pour les dépenses d'équipement (T.I.C.E.)

- ⇒ Autorisation de programme 2007 **30 490 €**
- ⇒ Crédits de paiement 2007 inscrits **30 490 €**

Dans le cadre de notre politique d'accompagnement ou de prolongement des actions initiées par l'Education Nationale, nous nous sommes engagés, dès 1997, dans une entreprise novatrice visant à favoriser l'implantation et le développement des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication pour l'Education (T.I.C.E.).

C'est ainsi que, sur la base des projets pédagogiques présentés par les établissements et la formation en l'espèce des personnels enseignants, des **salles multimédia pluridisciplinaires** ont pu être implantées et ont nécessité, parallèlement à l'effort de notre Assemblée, un investissement financier complémentaire imputé sur le budget de ces collèges.

A ce jour, les subventions suivantes ont été attribuées :

- 1997

Collège Jean Jaurès à Montauban 15 244,90 €

- 1998

Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin 15 244,90 €

- 1999
 - Collège Pierre Darasse à Caussade19 056,13 €
 - Collège Pays de Serres à Lauzerte10 021,54 €
 - Collège François Mitterrand à Moissac1 361,37 €
- 2000
 - Collège Jean-de-Prades à Castelsarrasin15 244,90 €
 - Collège Jean-Jacques Rousseau à
Labastide-Saint-Pierre15 244,90 €
- 2001
 - Collège Jean Lacaze à Grisolles15 244,90 €
 - Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse15 244,90 €
- 2002
 - Collège Pays de Serres à Lauzerte15 245,00 €
 - Collège Olympe de Gouges à Montauban.....15 245,00 €
- 2003
 - Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise15 245,00 €
 - Collège François Mitterrand à Moissac15 245,00 €
- 2004
 - Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val15 245,00 €
 - Collège Jean Rostand à Valence d'Agen15 245,00 €
- 2005
 - Collège Jean de Prades à Castelsarrasin.....15 245,00 €
 - Collège Jean Lacaze à Grisolles15 245,00 €
- 2006
 - Collège Flamens à Castelsarrasin.....15 245,00 €
 - Collège Jean Honoré Fragonard à Nègrepelisse15 245,00 €

Dans le cadre de la poursuite de cette politique, je vous propose d'inscrire, en 2007, une dotation de **30 490 €**, avec ratification du crédit de paiement correspondant, qui permettra de répondre aux demandes des collèges Théodore Despeyroux à Beaumont de Lomagne et Olympe de Gouges à Montauban.

Par ailleurs, notre Département s'est engagé depuis longtemps dans une action en faveur de l'équipement informatique dans nos collèges :

- ⇒ plan quinquennal de renouvellement des équipements informatiques des salles de technologie, réalisé à parité financière avec les collèges (228 673,52 €) ;
- ⇒ subventions pour l'implantation de salles multimédia (15 245 € par collège – 2 établissements par an) : 19 salles déjà équipées ;
- ⇒ raccordement à Internet haut débit ADSL des collèges publics réalisé en 2003 et prise en charge financière des abonnements ;
- ⇒ raccordement à Internet haut débit ADSL du Centre Universitaire de Montauban ;
- ⇒ équipement informatique des établissements scolaires du 1^{er} degré ;
- ⇒ informatisation administrative des collèges à parité avec le Rectorat (10 000 € environ par an) jusqu'en 2003.

Il est évident que le besoin existe : les nouvelles technologies sont aujourd'hui au cœur de notre société et de notre système scolaire.

Dans le prolongement de cette dynamique et dans le but de poursuivre cette modernisation des outils pédagogiques, je vous soumettrai, lors d'une prochaine session budgétaire, un projet de plan pluriannuel d'amélioration du parc informatique des collèges qui s'intitulera : **Programme Prévisionnel d'Informatisation des Collèges.**

Article 204144 – sous-fonction 21 6 006 €

**Politique départementale d'implantation et de développement
des Technologies d'Information et de Communication pour
l'Education dans les Etablissements scolaires du 1^{er} degré
de Tarn-et-Garonne**

Autorisation de programme 2007..... **Néant**

Crédits de paiement 2007 inscrits **6 006 €**

- au titre de l'AP 2004 4 180 €

- au titre de l'AP 2005 1 826 €

Engagée en 1998, à l'occasion d'un appel à projet de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), la collaboration entre le Conseil Général et les services de l'Education nationale s'est concrétisée par la mise en place d'un plan pluriannuel d'équipement informatique des écoles de Tarn-et-Garonne.

Lors du vote du Budget Primitif de 2000, l'Assemblée départementale a adopté le principe d'une action menée en partenariat avec l'Etat, destinée à participer à l'opération d'équipement multimédia des établissements scolaires du 1^{er} degré, sur la base du financement suivant :

- Etat : 25 %
- Conseil Général : 25 %
- Commune ou structure intercommunale : 50 %

En raison de son importance, ce projet d'équipement a nécessité une programmation par tranche et nous avons ainsi équipé, depuis 2000, les classes du **CM2 au CP** ainsi que les **écoles maternelles autonomes**.

Par conséquent, notre politique départementale d'implantation et de développement des technologies d'information et de communication dans les établissements scolaires du 1er degré est achevée.

Le montant des subventions ainsi attribuées aux communes ou communautés de communes, maîtres d'ouvrage, ressort à :

- Etat : 196 184,52 €
- **Conseil Général : 208 365,50 €.**

Afin de procéder au versement du solde des subventions en cours, je vous propose l'inscription, sur 2007, d'un crédit de paiement de **6 006 €**.

B - Aménagements, Travaux et Constructions

Article 204146 – sous-fonction 21 202 741 €

**Subventions aux communes pour aménagements de locaux scolaires -
Liste A.**

Autorisation de programme 2007.....**416 190 €**

avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2007 116 190 €
- BP 2008 200 000 €
- BP 2009 100 000 €

Crédits de paiement 2007 inscrits **202 741 €**

- au titre de l'AP 2004 7 467 €
- au titre de l'AP 2005 14 489 €
- au titre de l'AP 2006 64 595 €
- au titre de l'AP 2007 116 190 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2007 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 1**

Article 204145 – sous-fonction 21 **216 631 €**

**Subventions aux communes pour grosses réparations
aux bâtiments scolaires - Liste B.**

Autorisation de programme 2007 **252 558 €**

avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2007 82 558 €
- BP 2008 120 000 €
- BP 2009 50 000 €

Crédits de paiement 2007 inscrits **216 631 €**

- au titre de l'AP 2002 7 233 €
- au titre de l'AP 2003 28 000 €
- au titre de l'AP 2004 11 983 €
- au titre de l'AP 2005 28 654 €
- au titre de l'AP 2006 58 203 €
- au titre de l'AP 2007 82 558 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2007 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 2**.

Article 204147 – sous-fonction 21 **843 580 €**

**Subventions aux communes pour constructions
de locaux scolaires - Liste C.**

Autorisation de programme 2007 **957 316 €**

avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2007 357 316 €

- BP 2008.....400 000 €
- BP 2009.....200 000 €

Crédits de paiement 2007 inscrits**843 580 €**

- au titre de l'AP 2002..... 15 055 €
- au titre de l'AP 2003 50 904 €
- au titre de l'AP 2004 40 971 €
- au titre de l'AP 2005 123 964 €
- au titre de l'AP 2006 255 370 €
- au titre de l'AP 2007.....357 316 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2007 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 3**.

Compte tenu de ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Fonctionnement

– Vote les dotations de fonctionnement suivantes pour 2007 :

Article 656812 – sous fonction 21 **100 000 €**

Subventions aux écoles de l'enseignement public et privé
pour l'organisation de classes de découverte, séjours
éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées

Article 657371 – sous fonction 221 **100 000 €**

Subventions aux collèges de l'enseignement public et privé
pour l'organisation de classes de découverte, séjours
éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées

Investissement

– Vote les autorisations de programme et ratifie les crédits de paiement suivants :

a - Equipement

Article 20431 – sous-fonction 221 30 490 €

Subventions versées aux collèges pour les dépenses d'équipement (T.I.C.E.)

Article 204144 – sous-fonction 21 6 006 €

Subventions aux communes ou structures intercommunales pour l'implantation et le développement des technologies d'information et de communication pour l'éducation dans les établissements scolaires du 1^{er} degré

b - Subventions aux communes pour les aménagements, grosses réparations et constructions de locaux scolaires du 1^{er} degré

Article 204146 – sous-fonction 21 - Liste A 202 741 €

avec une autorisation de programme 2007 de 416 190 €

Article 204145 – sous-fonction 21 - Liste B 216 631 €

avec une autorisation de programme 2007 de 252 558 €

Article 204147 – sous-fonction 21 - Liste C 843 580 €

avec une autorisation de programme 2007 de 957 316 €

– Donne délégation à la Commission Permanente pour se prononcer :

- sur la mise à la réforme et l'aliénation de classes mobiles propriété du Département ;
- sur les bénéficiaires, et le montant des subventions à répartir au profit des communes pour travaux d'aménagements pédagogiques de locaux scolaires du 1^{er} degré, liste A, liste B et liste C ;

– Prend acte de la présentation à l'Assemblée, lors d'une prochaine réunion, d'un programme prévisionnel d'informatisation des collèges.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE 1

LISTE A

DOSSIERS DE LA PROGRAMMATION 2006 NON PRÉSENTÉS

Commune	Opération
Canals	Création d'une salle de classe - Contrat d'équipement
Saint-Sardos	Aménagement du bâtiment scolaire existant
Savenès	Aménagement de l'école et d'un restaurant scolaire – Contrat d'équipement

PROGRAMMATION 2007

Communes	Opérations
Canals	Création d'une salle de classe – Contrat d'équipement
Castelmayran	Aménagement d'une salle de classe
Lafrançaise	Restructuration de l'école F. Dolto
Mas-Grenier	Aménagement du groupe scolaire
Montbartier	Agrandissement de la cantine scolaire
Pompignan	Création d'une salle de motricité à l'école maternelle
Puycornet	Création d'une Bibliothèque Centre de Documentation – Contrat d'équipement
Saint-Sardos	Aménagement du bâtiment scolaire existant – Contrat d'équipement
Saint-Vincent Lespinasse	Réhabilitation de l'école – C.C. des Deux Rives
Savenès	Aménagement de l'école et d'un restaurant scolaire – Contrat d'équipement

ANNEXE 2

LISTE B

DOSSIER DE LA PROGRAMMATION 2006 NON PRÉSENTÉ

Commune	Opération
Canals	Réfection de la toiture de la cantine et de l'école – 1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranches – Contrat d'équipement

PROGRAMMATION 2007

Communes	Opérations
Angeville	Isolation de la salle de classe
Angeville	Remplacement de la zinguerie et réfection de la salle de classe
Auvillar	Réhabilitation du chauffage à l'école maternelle – 2 ^{ème} tranche – C.C. des Deux Rives
Bardigues	Réfection totale de la toiture de l'école – 2 ^{ème} tranche – C.C. des Deux Rives
Bardigues	Isolation thermique de l'école – 1 ^{ère} tranche – C.C. Des Deux Rives
Beaumont-de-Lomagne	Réfection des sols de l'école maternelle – 2 ^{ème} tranche
Bessens	Réfection des façades du bâtiment ancien du groupe scolaire – 1 ^{ère} tranche
Bessens	Réfection des menuiseries du bâtiment ancien du groupe scolaire – 2 ^{ème} tranche
Bioule	Réfection du préau et des sanitaires de l'école
Canals	Réfection de la toiture de la cantine et de l'école – 1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranches – Contrat d'équipement
Dunes	Réfection totale de la toiture de l'école – 1 ^{ère} tranche – C.C. des Deux Rives
Genebrières	Renforcement du plancher de la salle de restauration de l'école – 1 ^{ère} tranche
Golfech	Restructuration de la cuisine de l'école – 1 ^{ère} tranche – C.C. des Deux Rives
Grisolles	Travaux d'aménagement d'un self-service à l'école élémentaire
Labarthe	Réfection de la toiture et mise aux normes électriques de l'école – 1 ^{ère} tranche

Communes	Opérations
Lafrançaise	Travaux à la chaufferie de l'école maternelle F. Dolto – 2 ^{ème} tranche
Malause	Isolation thermique de l'école – 1 ^{ère} tranche – C.C. Des Deux Rives
Malause	Pose de menuiseries double vitrage à l'école – 2 ^{ème} tranche – C.C. des Deux Rives
Mas-Grenier	Réfection des façades du groupe scolaire - 1 ^{ère} tranche
Mas-Grenier	Réparations des toitures du groupe scolaire – 1 ^{ère} tranche
Miramont de Quercy	Mise aux normes électriques de la cantine et isolation acoustique de la classe maternelle
Monclar-de-Quercy	Remplacement des menuiseries au groupe scolaire – 1 ^{ère} tranche
Monclar-de-Quercy	Travaux d'isolation au groupe scolaire – 1 ^{ère} tranche
Montpezat de Quercy	Remplacement des menuiseries du groupe scolaire et de la cantine – 1 ^{ère} tranche
Montpezat de Quercy	Mise aux normes des installations électriques du groupe scolaire – 2 ^{ème} tranche
Montricoux	Grosses réparations au groupe scolaire – 2 ^{ème} tranche
Nègrepelisse	Rénovation des menuiseries alu et des sols de deux classes – 2 ^{ème} tranche
Nègrepelisse	Réfection des murs et des sols au groupe scolaire – 2 ^{ème} tranche
Puycornet	Installation de stores à l'école
Saint-Antonin Noble Val	Réfection de 4 salles de classe à l'école primaire
Saint-Etienne-de-Tulmont	Création d'une passerelle et d'un escalier de secours à l'école primaire – 2 ^{ème} tranche
Saint-Sardos	Consolidation des planchers du bâtiment scolaire – Réfection de l'isolation et des installations électriques du bâtiment scolaire – Contrat d'équipement
Sérignac	Réfection de la toiture de l'école
Sérignac	Mise en place d'un enduit de façade à l'école
Valence d'Agen	Restructuration de la cuisine de l'école Pierre Perret – 1 ^{ère} tranche – C.C. des Deux Rives
Valence d'Agen	Réfection des sanitaires de l'école Jules Ferry – 2 ^{ème} tranche – C.C. des Deux Rives

ANNEXE 3

LISTE C

DOSSIER DE LA PROGRAMMATION 2006 NON PRÉSENTÉ

Communes	Opérations
Saint-Sardos	Extension du bâtiment scolaire – Contrat d'équipement

PROGRAMMATION 2007

Communes	Opérations
Auvillar	Création d'une salle d'activités à l'école – C.C. des Deux Rives
Castelmayran	Extension du restaurant scolaire
Caylus	Extension de la cuisine centrale – Contrat d'équipement
Lafrançaise	Extension de l'école F. Dolto
Mas-Grenier	Extension du groupe scolaire
Montbeton	Agrandissement de l'école maternelle
Monteils	Construction de deux salles de classe et sanitaires – Contrat d'équipement
Montjoi	Extension de l'école – C.C. des Deux Rives
Orgueil	Construction d'un restaurant scolaire au nouveau groupe scolaire
Parisot	Extension de l'école – Contrat d'équipement
Saint-Arroumex	Construction d'une école
Saint-Sardos	Extension du bâtiment scolaire - Contrat d'équipement
Saint-Vincent Lespinasse	Agrandissement de l'école – C.C. des Deux Rives

Dossiers susceptibles d'être présentés en annuités

Communes	Opérations
La-Ville-Dieu du Temple	Extension de l'école maternelle
Labastide du Temple	Construction d'une école maternelle et d'un restaurant scolaire
Nègrepelisse	Extension de l'école primaire